





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2017-70**

Séance publique du

3 février 2017

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20170203- lmc1105000-DE-1-1
Date de signature : 07/02/2017
Date de réception : mardi 7 février 2017
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : PARTICIPATION DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE AU PROJET EnVol, PILOTE PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, SUR LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES JEUNES

Le 3 février 2017 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 27/01/2017, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Abbassia BACHI à Mme Arlette OLLIVIER, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Brigitte DEVESA à Madame Danièle BRUNET, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Reine MERGER, Madame Coralie JAUSSAUD à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Sophie JOISSAINS à Madame Odile BONTHOUX, Madame Gaele LENFANT à Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Claude MAINA à Eric CHEVALIER, Monsieur Stéphane PAOLI à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Jean-Marc PERRIN à Madame Sylvaine DI CARO.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Catherine ROUVIER.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Karima ZERKANI-RAYNAL donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Qualité de Vie
Direction Attractivité et Coopération
Internationale

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 FÉVRIER 2017

Nomenclature : 9.1

Autres domaines de compétences des communes

RAPPORTEUR : Madame Karima ZERKANI-RAYNAL
CO-RAPPORTEUR(S) : Mme DEVESA Brigitte

**Politique Publique : 09-DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT
INTERNATIONAL**

OBJET : PARTICIPATION DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE AU PROJET ENVOL, PILOTE
PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, SUR LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES JEUNES-
Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre de sa stratégie d'action internationale 2016-2020, votée par le conseil municipal en mai 2016, la Ville d'Aix-en-Provence s'est fixée comme objectif de promouvoir la mobilité internationale des jeunes, dans une logique de professionnalisation et de développement du territoire. Cet engagement se manifeste notamment par la mise en place, chaque année, d'un dispositif de bourses pour les étudiants et apprentis aixois qui réalisent un stage à l'international.

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône (CD 13) a sollicité la Ville d'Aix-en-Provence, ainsi que la Ville de la Ciotat, pour devenir partenaires d'un projet d'un an dont l'enjeu, via la mobilité internationale, est la lutte active contre le chômage, et contre celui des jeunes en particulier.

Le projet « EnVol » entend promouvoir l'Engagement Volontaire et la mobilité internationale comme un outil d'accompagnement vers l'emploi. Il a pour objectif de permettre à 30 jeunes de bénéficier d'une mobilité internationale aujourd'hui clairement identifiée comme une aide à l'insertion sociale et professionnelle. Le projet prévoit que 30 % de ces jeunes ne soient, au moment de la sélection, ni étudiants, ni employés, ni stagiaires (*Neet, selon le vocable européen, not in education, employment or training*).

Le projet « EnVol » entend par ailleurs favoriser les échanges entre territoires de coopérations décentralisées et de jumelages.

Dans cette optique, le projet prévoit l'envoi et l'accueil de jeunes volontaires en Service Civique et en Service Volontaire Européen, avec pour but :

- de renforcer et de pérenniser les liens internationaux existants entre les partenaires publics engagés dans le projet,
- de lutter contre le chômage des jeunes.

Les jeunes sélectionnés pour EnVol recevront une formation au départ et seront accompagnés pour valoriser leur mobilité au retour. Ils pourront bénéficier d'un tutorat renforcé selon leurs besoins. Ce suivi particulier primordial est indispensable pour atteindre le résultat premier : que l'expérience de mobilité internationale puisse être pour le jeune un élément de construction personnelle et professionnelle dont il pourra se prévaloir dans le cadre de sa recherche d'emploi.

Le budget global du projet s'élève 222 000 euros pour l'année 2017, répartis de la façon suivante :

- . 97 000 euros de subvention du ministère des Affaires étrangères et du Développement international,
- . 125 000 euros des collectivités territoriales partenaires, françaises et étrangères. Le Conseil départemental prend à sa charge l'essentiel de ce poste, à hauteur de 110 000 euros.

La participation financière de la Ville d'Aix-en-Provence s'élève à 5 000 euros, sous forme de subvention à l'association Eurocircle, chargée par le CD 13 d'assurer l'opérationnalité du projet. Eurocircle est une organisation non gouvernementale européenne, basée à Marseille, qui développe et réalise des projets transnationaux, notamment dans le domaine de la mobilité internationale des jeunes. Cette association intervient régulièrement à Aix-en-Provence, pour animer des ateliers d'informations sur la mobilité européenne des jeunes à l'occasion de la fête de l'Europe.

Concernant la Ville d'Aix-en-Provence, ce sont 5 jeunes aixois qui seront envoyés en service civique international dans une de nos villes partenaires. Leurs missions seront définies avec les structures d'accueil, sous la responsabilité de l'association Eurocircle.

La sensibilisation et la sélection des jeunes se fera en partenariat avec les structures du territoire impliquées dans l'insertion des jeunes et la mobilité internationale.

Parallèlement un jeune de cette ville sera accueilli à Aix. La structure d'accueil sera identifiée par la Ville, avant d'être labellisée par le programme Européen Erasmus+.

N° Tiers	Libellé Association	Subvention 2015	Subvention 2016	Subvention proposée année 2017
A créer	Eurocircle	0 €	0 €	5 000 €

Cette proposition a été validée en date du 12 janvier 2017.

En conséquence, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **ACTER** la participation de la Ville d'Aix-en-Provence au projet EnVol, piloté par le Conseil Départemental des Bouches du Rhône
- **DÉCIDER** l'attribution d'une subvention de 5 000 euros à l'association Eurocircle pour l'année 2017,
- **DIRE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2017 sur la ligne de crédits 2154 imputation 048 6745 920, qui présente les disponibilités suffisantes.
- **AUTORISER** Madame Le Maire ou par délégation le Conseiller municipal en charge à signer tout document afférent à la mise en oeuvre du projet.

DL.2017-70 - PARTICIPATION DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE AU PROJET ENVOL,
PILOTE PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, SUR LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES
JEUNES-

Présents et représentés	: 50
Présents	: 40
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»